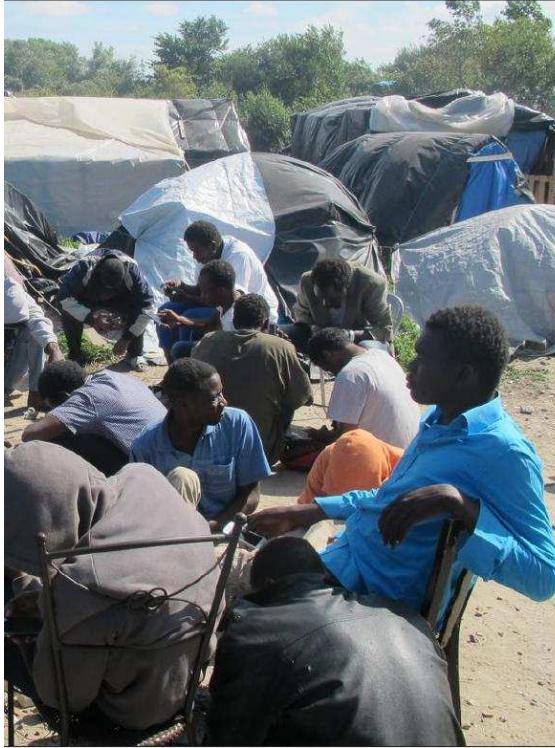


où la France n'y arrive pas



ont de plus en plus nombreux en France, qui les accueille mal et ne réussit

4,76

C'est en millions le nombre d'étrangers résidant en France selon le recensement 2018 de l'Insee (7,1 % de la population).

REPÈRES

■ Les titres de séjour délivrés

- 91 495 pour les étudiants (+ 9,%)
- 88 778 pour les familles (- 2,5%)
- 38 843 pour motif économique (+ 15,3%)
- 38 157 à titre humanitaire et pour l'asile (+ 9,1%)
- 19 303 pour une autre raison (+ 24,1%)

■ Les demandeurs d'asile

- 132 614 demandes (+ 7,3%)
- 36 152 demandeurs reconnus réfugiés ou bénéficiant d'une protection subsidiaire (+ 9,5%)
- 1. Afghanistan : 9 163
- 2. Guinée : 6 027
- 3. Géorgie : 5 780
- 4. Albanie : 5 599

5. Bangladesh : 5 457

■ Les éloignements

- 18 906 éloignements forcés (+ 20,6%)
- 2 515 départs volontaires avec aide financière (- 47,3%)
- 5 143 départs spontanés (- 7,2%)

Total des sorties du territoire : 31 404 (+3,7%)

■ Les visas délivrés

- 3,5 millions de visas accordés sur 4,2 millions de visas demandés (- 1%)
- 1. Chinois : 757 500
- 2. Russes : 486 706
- 3. Marocains : 346 032
- 4. Algériens : 274 421
- 5. Indiens : 263 578

QUESTIONS À

Jean-François Ploquin Directeur général de Forum Réfugiés, coauteur du rapport

« Ce qui m'alarme, c'est le manque de moyens »

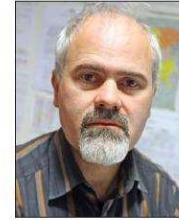


Photo DR

La France doit-elle s'alarmer de la hausse du nombre de demandeurs d'asile ?

On est sur une hausse continue depuis 2008. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a 75 millions de personnes déplacées dans le monde. Nous ne sommes plus sur les flux très élevés d'arrivées en Europe de 2015. Ce qui m'alarme le plus c'est que depuis des années on entend dire de la part de ceux qui préparent la loi de finances que ça baisse ou ça va baisser. Cela veut dire qu'il nous manque des moyens qui ne sont pas dans les budgets. La moitié des gens sont à la rue alors que c'est très grave pour les migrants, la tranquillité publique et la bonne santé du système d'asile français. Si c'est pour éviter un appel d'air, il faut acter que cela ne marche pas.

Pourquoi préconisez-vous une refonte de la politique d'immigration et d'asile ?

Il faut prendre à bras-le-corps cette question d'hébergement et mettre davantage de moyens dans l'intégration. L'investissement dans les personnes qui s'intègrent génère un retour sur

investissement bien meilleur que les coûts cachés d'une population qu'on n'aide pas à s'intégrer. Les 36 500 personnes reconnues réfugiées en 2019, c'est l'équivalent de la population d'une préfecture de département. Il faut aussi simplifier une loi devenue illisible.

Peut-il y avoir un consensus dans la société ?

C'est un sujet où les clivages sont très forts mais nous faisons ce pari sans être naïfs. Il y a un cœur de doctrine sur lequel tous ceux qui sont pétris des valeurs de la République sont d'accord. Sur la question de l'asile, de l'intégration et de l'Éloignement aussi, il y a un pacte social qui doit être réaffirmé. Si nous ne le faisons pas, ça veut dire qu'on s'en remet à une approche qui est très souvent celle de la gestion de l'urgence de crise permanente.

Recueilli par Luc CHAILLOT

Faut-il des quotas ou mieux intégrer les réfugiés ?



Les quotas et la formation des réfugiés peuvent répondre à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs en tension. Photo Julio PELAEZ

Pour la première fois en 2019, les motifs familiaux ne sont plus la première source d'immigration légale en France. C'est l'un des principaux enseignements des statistiques annuelles sur l'immigration et l'asile qui ont été publiées ce mardi par le ministère de l'Intérieur. Désormais, le nombre de titres de séjours remis aux étudiants (91 495) dépasse celui des titres délivrés dans le cadre du regroupement familial, du rapprochement avec un Français ou de liens personnels et familiaux (88 778).

L'immigration économique est celle qui progresse le plus (+ 15,3 %) avec 38 843 titres de séjour délivrés en 2019.

Des objectifs par métier et par région

En novembre dernier, le gouvernement a levé le tabou des quotas d'immigration économique en décidant de fixer des objectifs chiffrés par métier et par région afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre dont souffrent plusieurs secteurs en tension, comme le BTP et la restauration. La liste des métiers concernés sera débattue chaque

année au Parlement. Le sujet est très sensible. Le ministère du Travail a déjà lancé la concertation avec les partenaires sociaux et les régions pour définir les besoins.

Le gouvernement souhaite cependant ne pas dépasser le nombre actuel de titres de séjour pour motif économique. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, rappelle aussi que les préfectures peuvent régulariser au cas par cas des sans-papiers qui occupent des emplois en tension en France.

Le gouvernement s'est donné une autre priorité : former les réfugiés qui obtiennent l'asile en

France. Les besoins sont énormes mais les moyens restent très insuffisants.

« Mettre le paquet sur l'insertion professionnelle dans les métiers en tension, c'est un investissement qui ne coûte que l'équivalent de 18 mois de RSA et cela permet très souvent de ne pas laisser des gens pendant 10 ou 20 ans au RSA », observe Pascale Gérard, une professionnelle de l'insertion membre du collège d'experts qui préconisent une refonte complète de la politique d'immigration en France.

L.C.